

Lorraine CAZA est sœur de la Congrégation de Notre-Dame. Elle détient un doctorat en théologie du Collège Universitaire Dominicain à Ottawa. Elle a publié *Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?* (Cerf-Bellarmin, 1989), et *La vie voyageuse, conversante avec le prochain. Marguerite Bourgeoys* (Cerf-Bellarmin, 1982).

Lorraine CAZA

Les ministères dans les lettres à Timothée

Dans la 1^{ère} lettre à Timothée

1 Tm étant mise au compte de Paul s'adressant à Timothée, je recueille ce qui s'y dit du service ecclésial de Paul et du ministère de son fils spirituel avant même de repérer les informations sur la composition et l'organisation de la communauté.

Le service ecclésial de Paul et de Timothée

Le « Paul » qui se présente en 1 Tm est « apôtre du Christ Jésus selon l'ordre de Dieu, notre Sauveur, et du Christ Jésus, notre espérance » (1,1). Apôtre, oui, appelé au service du Christ Jésus (1,12), mais après avoir été un « blasphémateur, un persécuteur, un insulteur » (1,13). Au chapitre suivant, ce « Paul » dit avoir été « établi... héraut et apôtre... docteur des païens dans la foi et la vérité (2,7).

Dans quelques passages de 1 Tm, « Paul » s'adresse directement à Timothée et se trouve à nous éclairer sur le rôle qu'il lui confie (1,2). Timothée est prié de demeurer à Éphèse afin d'enjoindre les faux docteurs de cesser leur enseignement (1,30) et, ainsi, de « promouvoir la charité » (1,5). Son père dans la foi désire que Timothée mène hardiment le combat de la foi (1,18) et se comporte de façon appropriée « dans la maison de Dieu -

← *Deux évangélistes*,
Illustration de la dernière page
du Codex Washingtonensis,
Vème siècle

l'Église du Dieu vivant - : colonne et support de la vérité (3,15). Il lui rappelle le contenu du mystère de la foi par le biais d'une hymne liturgique (3,16). Il va servir Jésus-Christ en exposant à d'autres les enseignements de la foi qu'il a reçus. Il le fera en disciple fidèle et en rejetant les fables et les racontars (4,6-11).

Le témoignage de Timothée, outre la dimension enseignement, prendra la forme du témoignage de vie : « montre-toi un modèle pour les croyants par la parole, la conduite, la charité, la foi, la pureté » (4,12 ; Cf. 6,11). Toujours, au niveau du témoignage de vie, Timothée est exhorté à ne pas rudoyer les vieillards (5,1), à honorer les veuves (5,3), à ne pas accueillir sans fondements suffisants des accusations formulées contre des presbytres (5,19), à porter une attention spéciale à ceux-ci (5,17), à ne pas précipiter les choses lorsqu'il s'agit d'imposer les mains à des nouveaux candidats (5,22)... Enseignement, témoignage de vie, oui, mais cela en ravivant sans cesse sa conscience des « prophéties jadis prononcées sur lui » (1,18), de son appel à la vie éternelle en vue de laquelle il a fait sa belle profession de foi en présence de nombreux témoins (6,12), de l'importance de garder le dépôt (6,20). Ce qui est demandé à Timothée, n'est-ce pas d'être l'évêque de la communauté d'Éphèse ?

Ce qui est demandé à Timothée, n'est-ce pas d'être l'évêque de la communauté d'Éphèse ?

La communauté et ses autres ministres

Dès 1 Tm 2,9, des orientations sont données aux femmes de la communauté (2,9-15). Suivra une longue énumération des qualités qu'on compte trouver chez l'évêque (3,1-7), de celles qu'on souhaite aux diacres (3,8-13) ; puis viendra une parole sur la façon de traiter l'ensemble des fidèles (5,1-2). Une attention toute spéciale sera donnée aux veuves (5,3-16) et parmi elles, à celles qui appartiennent au groupe des veuves. S'agit-il de membres de cet « Ordre des veuves » dont parle Ignace d'Antioche ?

Les presbytres sont mentionnés, mais surtout pour indiquer à Timothée comment se comporter à leur égard (5,17-22). Les esclaves sont invités à une soumission que la foi inspire (6,1-2). Les riches sont invités à adopter une attitude humble et détachée (6,17-19).

Trois passages de la lettre (1,3-7, 20 ; 4,1-11 ; 6, 2b-5. 20s) seront consacrés à une mise en garde contre les faux docteurs : une grande préoccupation, semble-t-il, pour celui qui a rédigé cette lettre. Précède tous ces conseils, orientations, mises en garde, un développement sur la prière liturgique (2,1-8) ? Au verset 8, on a une reprise de la recommandation de prier sans cesse des vv. 1 et 2. Quelle détermination !

La place de l'annonce de l'évangile dans la communauté

Paul et Timothée : Le « Paul » qui se présente comme « héraut » et comme « docteur des païens dans la foi et la vérité » est certainement quelqu'un qui sait qu'il est envoyé annoncer l'évangile. Dans ce qu'il dit à Timothée, on voit l'importance du ministère de la parole dans la mission de ce dernier. Ce que Timothée doit enseigner : que la création est bonne, qu'aucun aliment n'est à proscrire, mais bien à prendre en action de grâce, que « la parole de Dieu et la prière sanctifient », qu'il nous faut mettre « notre espérance dans le Dieu vivant, le Sauveur de tous les hommes » (4,6-11).

« Paul » suggère à Timothée de se consacrer « à la lecture, à l'exhortation et à l'enseignement » (4,13) pendant son absence, de veiller sur sa personne et sur son enseignement (4,16), d'exhorter toute la communauté (5,1-2). Paul compte sur Timothée pour mettre fin à l'influence des faux docteurs : donc, un grand ministère de la parole à assurer.

L'évêque et les presbytres : Paul et Timothée apparaissent certainement dans 1 Tm comme des hommes de proclamation et d'enseignement. Où encore, en cette lettre parle-t-on de parole et d'enseignement ? Dans le développement sur l'évêque (1 Tm 3,1-17), on a une énumération de 15 des traits que l'auteur de la lettre désire trouver chez lui. Et de ces traits, un seul touche le monde de l'enseignement : l'évêque doit être didaktikon, apte à instruire. Ce mot à lui seul n'autoriserait pas à penser que l'évêque est chargé du ministère de la Parole, mais la lettre « jumelle » à Tite nous oriente en ce sens (Tt 1,9)¹. Pour l'auteur de 1 Tm, l'évêque est une personne de haute stature morale, qui sait gouverner sa famille et devrait dès lors bien prendre soin de l'Église de Dieu. À noter que dans ce texte, l'évêque est marié, père de famille, « mari d'une seule femme ».

1. Cf. Michel GOURGUES, *Les deux lettres à Timothée. La lettre à Tite*, Cerf, 2009, p. 122-124.

Dans les versets consacrés aux presbytres (1 Tm 5,17-22), un ministère de la Parole semble reconnu à certains d'entre eux : « Les presbytres qui exercent bien la présidence méritent une double rémunération, surtout ceux qui peinent à la parole (logô) et à l'enseignement (didaskalia) (1 Tm 5,17).

Les diacres et les femmes n'exercent pas le ministère de la Parole : Tels que présentés en 1 Tm 3,8-13, les diacres ont des traits moraux qui se rapprochent de ceux qui dépeignent l'évêque. Le tableau est beaucoup moins détaillé et en quelque sorte récapitulé dans l'exigence de garder le mystère de la foi dans une conscience pure (3,9). Si elle est admise au diaconat, une personne a fait ses preuves. Ici encore reparait la condition du mariage unique (mari d'une seule femme). Il semble bien que l'interprétation qui voit en 1 Tm 3,11 l'existence de diaconesses est la plus plausible. On serait alors en harmonie avec Rm 16,1. Rien, cependant, qui sous-entende un ministère de la Parole.

Si maintenant, on jette un regard sur les passages de la lettre touchant directement les femmes (2,9-15 et 5,3-16), on y trouve des affirmations surprenantes : « Pendant l'instruction, la femme doit garder le silence en toute soumission » (2,11). « Je ne permets pas à la femme d'enseigner ou de faire la loi à l'homme. Qu'elle garde le silence » (2,12). « Néanmoins, elle sera sauvée en devenant mère à condition de persévérer avec modestie dans la foi, la charité et la sainteté » (2,15). Cette dernière affirmation ne traite pas du ministère de la Parole, mais on croit que cette valorisation de la maternité répond aux affirmations de faux docteurs qui interdisaient le mariage.

Revenant au silence exigé des femmes, je trouve intéressante la remarque de Michel Gourgues à savoir que 1 Tm 2,8-15 « paraît représenter le point extrême d'un durcissement progressif de l'attitude chrétienne à l'égard des femmes, tel qu'on peut l'observer à partir du témoignage du Nouveau Testament »².

2. Cf. Michel GOURGUES, op. cit., p. 112 ss.

Il y aurait les textes où s'affirme le spécifique chrétien sans se référer au modèle social de la soumission de la femme (Ga 3,28 ; 1 Co 7,2-5 ; 1 Co 11,4s ; 1 Co 14,34ss). Il y aurait la seconde étape où référence est faite au modèle social mais tout en continuant à affirmer le spécifique chrétien de la dignité égale de la femme (Col 3 ; Eph 5). Et il y aurait l'étape qu'illustre 1 Tm

La valorisation de la maternité répond aux affirmations de faux docteurs qui interdisaient le mariage.

2,8-15 où ne s'exprime plus le spécifique chrétien. L'importance accordée aux veuves de la communauté est frappante : vraies veuves (5,5) et autres veuves ; veuves qui ne pensent qu'au plaisir (5,6s), jeunes veuves (5,11-15), veuves inscrites au groupe des veuves (5,9s). Aucune de ces femmes n'a accès à un ministère de la Parole, mais notons ce qui est dit des membres du « groupe des veuves » : « Ne peut être inscrite au groupe des veuves qu'une femme d'au moins 60 ans, ayant été femme d'un seul mari (cette veuve ne s'est pas remariée). Elle devra... avoir élevé des enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints, secouru les affligés...

Les faux docteurs que « Paul » invite Timothée à contester : Les trois séquences de 1 Tm qui traitent de l'enseignement des faux docteurs parlent de doctrines étrangères, fables et généalogies sans fin, creux verbiage (1,3. 4. 6), de doctrines diaboliques, fables profanes, racontars de vieilles femmes (4,1-7), de questions oiseuses, de querelles de mots (6,4), discours creux et impies, objections d'une pseudo-science (6,20). 1 Tm 4 exprime avec plus grande précision ce dont il s'agit : « ces gens-là interdisent le mariage et l'usage d'aliments ». Paul compte sur Timothée pour contester et faire cesser un tel enseignement.

Dans la 2^e lettre à Timothée

Qui ouvre 2 Tm en s'attendant à y trouver le même genre d'intérêt et d'information sur les ministères que nous offrait 1 Tm ne manquera pas d'être très déçu. Certaines expressions de cette seconde lettre (1,6. 11. 13 ; 2,2.11.14-18.22-24 ; 3,1.7 ; 4,1.3-5.7.8.14) pourraient nous convaincre que les deux lettres sont de la même plume, mais la perspective d'ensemble est très différente. 1 Tm, qui présente à Timothée à la fois les besoins des différentes catégories de membres de la communauté et les aptitudes requises des personnes chargées du service de leur vie de foi, semble plus proche de la lettre à Tite et des lettres d'Ignace d'Antioche. 2 Tm semble plus proche des lettres de Paul. Voyons, cependant, comment l'auteur de la lettre présente son propre ministère, comment il instruit Timothée de sa mission.

Le « Paul » de 2 Tm se présente avec les mêmes titres de noblesse que celui de 1 Tm. Il est « apôtre du Christ Jésus (1,1), serviteur de l'Évangile, héraut, apôtre et docteur » (1,11). Il attend que Dieu garde son « dépôt » et demande à Timothée de garder « le bon dépôt » avec l'aide de l'Esprit. (1,12.

14). Avec ces termes, l'auteur de notre lettre se perçoit certainement comme homme de la Parole. Lorsqu'il se place lui-même et place Timothée dans la chaîne de transmission du message, n'exprime-t-il pas cette même identité (2,2). « Paul » dira à Timothée :

« tu m'as suivi dans mon enseignement » et « tu sais de quels maîtres tu le tiens » (3,10. 14). « Paul » est, avec Lois et Eunice, un maître dont l'enseignement l'a formé. « Paul » réfère encore à sa prédication quand il évoque Alexandre le fondeur (4,14).

Traduit en justice, Paul dit avoir été assisté par le Seigneur, afin que « par moi, le message fût proclamé et qu'il parvint aux oreilles de tous les païens » (4,17). Le « Paul » qui signe cette lettre est donc, en toute sa personne et en toutes circonstances, ministre de la Parole. Comme en 1 Tm 4,14 il nous dit que c'est lui qui a imposé les mains à Timothée, à l'inauguration de son ministère.

Et qu'en est-il de ce ministère de Timothée et plus particulièrement de son ministère de proclamation et d'enseignement ? Il doit rendre témoignage à notre Seigneur et ne pas rougir ni de lui, ni de « Paul » prisonnier. Il doit souffrir avec « Paul » pour l'Évangile (1,8), rappeler l'Évangile (2,14), se présenter à Dieu « comme un fidèle dispensateur de la parole de vérité » (2,15). Il est un serviteur du Seigneur capable d'instruire (2,24), de reprendre les opposants (2,25). Il a suivi « Paul » dans son enseignement (3,10) et celui-ci s'attend à ce que Timothée s'en tienne à ce qu'il a appris (3,14-16).

L'appel de « Paul » à Timothée, au terme de 2 Tm est émouvant : « Proclame la parole, insiste à temps et à contretemps, réfute, menace, exhorte, avec une patience inlassable et le souci d'instruire » (4,12). « Fais œuvre de prédicateur de l'Évangile, acquitte-toi à la perfection de ton ministère » (4,5). En son ministère, « Paul » croit que Timothée est comme un bon soldat, un athlète qui lutte bien, un cultivateur qui travaille dur (2,3-7).

Timothée est comme un bon soldat, un athlète qui lutte bien, un cultivateur qui travaille dur.

Ici encore, il est question de la menace des faux docteurs : quelques noms de faux docteurs sont mentionnés (1,15 ; 2,17). Des personnes lui ont fait du tort (4,10, 14). Ce qui est reproché aux faux docteurs : des discours creux et impies (2,16), de « folles et stupides recherches » (2,23), un certain pouvoir de séduction (3,6). L'auteur de la lettre précise sa critique : « ils se sont écartés de la vérité, en prétendant que la résurrection a déjà eu lieu, renversant ainsi la foi de plusieurs (2,18). Exigeant, le ministère de la Parole dans un tel contexte !

Ministres de quel Évangile, didascale de quelle parole ?

Quel est donc, dans nos deux lettres, ce mystère de la foi à proclamer, à enseigner ? Il est bellement manifesté à l'aide de 4 fragments d'hymnes des premières communautés. (1 Tm 1,17 ; 3,16 ; 6,15-16 et 2 Tm 2,11-13). Il l'est dans un certain nombre d'affirmations de foi touchant Dieu créateur (1 Tm 4,4 ; 6 :13), Dieu unique (1 Tm 2,4), Dieu qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité (1 Tm 2,4). Il s'exprime en une confession multiforme du salut en Jésus (1 Tm 2,5s. 10 ; 2 Tm, 1,9s. ; 2,8 ; 4,1. 8), en disant que la parole de Dieu et la prière sanctifient (1 Tm 4,5), que les saintes lettres donnent la sagesse qui conduit au salut par la foi en Jésus (2 Tm 3,15).

Les deux lettres nous permettent de pénétrer un peu dans les ministères de « Paul » et de Timothée. La première de ces lettres mentionne la présence d'un évêque, de presbytres, de diacres et, semble-t-il de diaconesses, d'un groupe de veuves, qui servent l'Église. On sait très bien quelles qualités on exige de toutes ces personnes, mais nous ne savons rien de très précis sur leurs fonctions. De 1 Tm aux lettres d'Ignace d'Antioche la structure s'est affermie.

Avant même Ignace, Clément de Rome dans sa lettre aux Corinthiens, évoque le souci de structurer la communauté : « le Christ vient donc de Dieu et les apôtres viennent du Christ. (...) Les apôtres éprouvèrent dans le Saint-Esprit leurs prémices et les instituèrent comme évêques et comme diacres des futurs croyants » (§ 42). Clément ajoute : « Nos apôtres aussi ont su par notre Seigneur Jésus-Christ qu'il y aurait querelle au sujet

de la dignité de l'épiscopat. C'est bien pourquoi, ils instituèrent ceux que nous avons dits, et ensuite posèrent cette règle qu'après leur mort, d'autres hommes éprouvés succéderaient à leur ministère » (§ 44). Quand on entend Clément parler de cabales dans la communauté de Corinthe (§ 47), on songe aux faux docteurs de nos lettres. Il fait aussi écho à la présence de presbytres dans la communauté (§ 57).

Dans ses lettres à 6 communautés différentes et sa lettre à Polycarpe, Ignace d'Antioche insiste sur la place de l'évêque et du respect qui doit être manifesté aux presbytres et aux diacres. « Vous êtes si étroitement unis à votre évêque, comme l'Église l'est à Jésus Christ et Jésus Christ à son Père » (Ad Eph. 5). « Ne faites rien en dehors de l'évêque et des presbytres » (Ad Mag. 7). « Vous devez tous révéler les diacres comme Jésus Christ lui-même, l'évêque, comme l'image du Père, les presbytres, comme le sénat de Dieu et le collège des apôtres ; sans eux, il n'y a point d'église » (Ad Trall. 3). « Souvenez-vous de l'Église de Syrie qui, depuis mon départ, n'a plus que Dieu comme pasteur. Elle n'aura d'autre évêque que Jésus Christ et votre charité » (Ad Rom. 9). Même chose dans ses lettres aux Philippiens (7), aux Smyrniens (12), à Polycarpe (6).

Avec Ignace d'Antioche, on a l'impression que l'évêque, qui est maintenant l'évêque, les presbytres et les diacres encadrent la communauté chrétienne. Il serait intéressant de suivre l'évolution à travers les siècles, de ces trois niveaux d'engagement ecclésial déjà identifiés en 1 Tm, et mentionnés de façon constante par Ignace. À l'intérieur du groupe des évêques devenus évêques, la primauté de l'évêque de Rome s'affirme progressivement. Et il semble que la tendance à l'ordre, à l'organisation, à l'établissement clair d'une hiérarchie dans les fonctions, gagne du terrain au fil des siècles. Au concile Vatican I, beaucoup d'attention sera donnée au service de Pierre et on choisira de ne pas creuser le ministère épiscopal.

Dans le prolongement d'un regard sur les Pastorales, quel profit il y a à revisiter le 3^e chapitre de *Lumen Gentium*, les décrets *Christus Dominus* et *Presbyterorum Ordinis*. Au niveau du discours, que de pas, dans l'ensemble de la présentation des ministères, vers le « communionnel » là où l'on avait longtemps privilégié unilatéralement le « hiérarchique ». Il est aussi inté-

ressant de rappeler que LG 29 porte cette mention : « le diaconat pourra donc à l'avenir être rétabli comme degré *distinct* et *permanent* de la hiérarchie ». La décision était laissée aux « diverses conférences territoriales d'évêques ». Nous savons que l'établissement d'un diaconat permanent s'est fait, depuis, dans beaucoup de diocèses ; il comporte des fonctions plus diversifiées.

1 Tm consacre un peu d'attention au rôle des femmes dans l'assemblée chrétienne, mais la lettre ne pouvait guère être plus négative en ce qui a trait à la participation des femmes au ministère de la Parole ; elle ne comporte pas même la nuance qu'on peut deviner dans 1 Co 11,5 de Paul lui-même. 1 Tm 3,11 donne à penser qu'on reconnaissait aux femmes la fonction de diaconesse. Quel approfondissement est-il fait de ces aspects du service ecclésial, depuis ?

Cette même lettre pastorale reconnaissait un rôle spécial aux « vraies » veuves et pointait même vers l'existence d'un regroupement, d'un « Ordre » de veuves. Vatican II n'a pas touché cette question, non plus que celles d'un ministère de la Parole ou d'un service diaconal pour les femmes. À un autre plan, il a rétabli l'Ordre des Vierges Consacrées et nous ne faisons que commencer à voir les fruits possibles de ce rétablissement pour l'Église.

Lorraine CAZA À Vatican I, le ministère de Pierre... À Vatican II, le ministère épiscopal... À Vatican III, le service des femmes... ?